Décision 19-DCC-163 du 23 août 2019

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Roubaix-Dis par la société Filissiti aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 17 septembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Filissiti et ACDLec
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Roubaix-Dis

Lire

Le texte intégral de la décision

34.16 Ko